

A – Connaissances de base (identifier l'ensemble des problèmes) → reconnaître et reproduire sans altération ce qui a été appris

B – Connaissances approfondies (comprendre et appliquer) → illustrer et appliquer ce qui a été appris, pouvoir expliquer et transmettre des systèmes étudiés

C – Connaissances professionnelles (traiter exhaustivement des problèmes) → étudier et évaluer systématiquement et exhaustivement des faits d'après des critères personnels, lier des informations apprises à de nouveaux concepts

Matière d'examen: FISCALITE

IMPOTS DIRECTS

- Système fiscal suisse	A
Impôts directs	
Impôts indirects	
Genre d'impôts	
Autorité fiscale	
- Assujettissement	A
Affiliation personnelle	
Affiliation économique	
Début et fin d'assujettissement	
Imposition des familles	
Pénalités, responsabilité	
Cas spéciaux	
- Préalables à l'imposition	A
Contribuable	
Matières imposables	
Autorité fiscale	
Montant imposable	
Montant de l'impôt	
- Genre d'impôts	B
Revenus d'une activité dépendante	
Revenus accessoires	
Revenus de la prévoyance	
Revenus de la fortune	
Autres revenus	
Gains en capitaux	
Revenus non-imposés	
- Déductions	B
Frais d'acquisition du revenu	
Déductions générales	
Déductions sociales	
- Le compte de résultat comme élément déterminant du bénéfice imposable	A
Principe du bilan commercial comme élément déterminant	
Bilan fiscal	
Amortissements	
Provisions	
Déductions de frais non justifiés	
Exigences posées à la comptabilité	
- Droit procédurier	A
Droit et responsabilités concomitants	
Droits de recours	
Voies de recours	
- Fiscalité pénale	A
Contrevenants à l'obligation fiscale	
Dissimulation fiscale	
Fraude fiscale	

IMPOT ANTICIPE

- Loi et ordonnance d'exécution	B
- Bases légales (système et fonctionnement)	A
- Imposition	
Matières imposables	B
Exceptions	A
Personne imposable, personne redevable, montant imposable	A
Païement et déclaration	B
Naissance de la créance fiscale et son échéance	A
Responsabilité solidaire	A
Procédure et droit de recours	A
- Remboursement	
Notions fondamentales	B
Préalables au droit de remboursement	B
Droits spéciaux de remboursement	A
Exécution du remboursement	B
Liquidation des droits au remboursement	B
Délais et voies de recours	A

DROIT de TIMBRE FEDERAL

- Timbre d'émission	B
Assujettissement objectif	
Divers cas d'imposition	
Assujettissement subjectif et personnes redevables	
Procédure de décompte	
Montant imposable et calcul de l'impôt	
- Timbre de négoce	A
Genre d'impôt	
Exception dans l'assujettissement objectif	
Assujettissement subjectif et personnes redevables	
Procédure de décompte	
Montant imposable	
- Impôts sur les prestations d'assurances	A
Contribuable, matières et montants imposables	
Procédure de décompte	

TAXE sur la VALEUR AJOUTEE

- Généralités	A
Bases légales, éléments fondamentaux de l'impôt	
Notions fondamentales du droit fiscal de la TVA	
- Matière imposable	C
Livraisons, services, consommations personnelle	
Importation de biens, achat de services à l'étranger	
Lieu de la prestation	
Chiffre d'affaires exclu de l'impôt	
Chiffre d'affaires non soumis	
- Contribuable	B
Assujettissement	
Exceptions	
Assujettissement volontaire	
Début et fin de l'assujettissement	
Conséquences fiscales et responsabilité solidaire	
- Calcul et substitution de l'impôt	B
Bases de calcul	
Taux de l'impôt	
Facturation et substitution	
- Déduction de l'impôt préalable	B
Impôt préalable déductible	
Exclusion de la déduction de l'impôt préalable	
Application mixte	

- **Naissance de la créance fiscale, décompte et paiement de l'impôt** **B**
 - Naissance de la créance fiscale et documents
 - Genre de décompte
 - Procédures de déclaration
 - Décompte de paiement de l'impôt, sécurités
 - Prescription
- **Procédures** **A**
 - Comptabilité et conservation des comptes
 - Simplification et détermination par approximation
 - Obligation de renseignements et contrôle
 - Procédure judiciaire
 - Procédure pénale

DROIT FISCAL INTERCANTONAL

- **Généralités** **A**
 - Notions fondamentales
 - Définition
 - Bases légales
 - Méthodes de répartition
- **Domicile fiscal** **B**
 - Principal
 - Secondaire
 - Spécial
 - Cas spéciaux
- **Répartition de l'impôt sur les immeubles de la fortune privée** **B**
 - Notions fondamentales
 - Répartition selon l'objet
 - Répartition proportionnelle des intérêts des dettes
- **Entreprises multi-cantoniales** **A**
 - Définition
 - Unités de production
 - Répartition proportionnelle
- **Les personnes physiques du point de vue intercantonal** **A**
 - Raison individuelle
 - Société en nom collectif et en commandite
 - Société simple
- **Les immeubles des sociétés du point de vue intercantonal** **A**
 - Immeubles des sociétés de capitaux
 - Immeubles de production